

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14 décembre 2011

### L'AUTO-ENTREPRENEURIAT CONSIDERE COMME UNE ETAPE TRANSITOIRE POUR 80 % DES AUTO-ENTREPRENEURS

Depuis janvier 2009, plus de 900 000 entreprises ont été créées sous le régime de l'auto-entrepreneuriat. Un Observatoire de l'Auto-Entrepreneur (réalisé par OpinionWay pour l'Union des Auto-Entrepreneurs et la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires) a été mis en place pour analyser leurs profils et l'évolution de leur structure. Cette 6<sup>ème</sup> édition démontre que, 3 ans après sa mise en place, le régime tient ses promesses en agissant comme un « booster » économique. En effet 80 % des auto-entrepreneurs considèrent le régime comme une étape transitoire et 47 % comme une activité complémentaire.

**UN REGIME QUI TIENT SES PROMESSES :  
TREMPLIN OU VECTEUR D'ACTIVITES NOUVELLES OU COMPLEMENTAIRES**

En moyenne, les auto-entrepreneurs consacrent 54% de leur temps à leur auto-entreprise pour 41% de leurs revenus. La moyenne du chiffre d'affaires annuel de ceux qui ont travaillé est de 13 K€ ; contre 7,4 K€ en 2010. Ces chiffres moyens montrent que le plafond de 32 ou 80 Keuros se rapproche pour de plus en plus d'auto entrepreneurs.

#### L'auto-entreprise comme étape transitoire

- Dans un contexte économique sensible, les chiffres de l'Observatoire montrent la satisfaction de celles et ceux qui ont choisi l'auto-entrepreneuriat et révèlent que le régime correspond à la philosophie souhaitée par François Hurel Président de l'Union des Auto-Entrepreneurs et auteur du rapport ayant conduit à la mise en place du régime. 81 % des auto-entrepreneurs l'envisagent en effet comme un **tremplin** pour leur activité. L'auto-entrepreneuriat apparaît également pour 80% des auto-entrepreneurs comme **une étape transitoire**, un test avant de développer une entreprise sous un autre statut.
- **17% des auto-entrepreneurs ayant arrêté leur activité ont ainsi changé de statut juridique** (SA, SARL, EURL, ...) soit 4% de l'ensemble des auto-entrepreneurs. Cette évolution s'est faite en **moins d'un an** pour 53% de ces ex-auto-entrepreneurs.
- De plus, **un quart des auto-entrepreneurs** en activité **souhaite changer leur statut** à court ou moyen terme.

#### Flexibilité et simplicité

- Si certains entrepreneurs considèrent l'auto-entreprise comme une première marche, d'autres apprécient la flexibilité et la simplicité qui caractérisent le régime. **Pour 92% des répondants**, il permettrait ainsi d'**aménager leur temps de travail comme ils le souhaitent**, de « concilier plus facilement vie privée et vie professionnelle » (87%), et de « s'épanouir personnellement » (86%). Le régime serait donc **propice au temps partiel** pour 83% des auto-entrepreneurs eux-mêmes.
- Si les termes « tremplin » et « activité parallèle » semblent qualifier le mieux le régime pour les auto-entrepreneurs, la simplicité reste au cœur de leur choix. **La simplicité des démarches est citée comme deuxième critère de choix par 48 %** d'entre eux. Le régime de l'auto-entrepreneuriat est d'ailleurs **perçu comme plus simple** que les autres statuts d'entreprise, par 93% des auto-entrepreneurs interrogés (contre 70% des entrepreneurs ayant opté pour un autre statut).
- 88% des auto-entrepreneurs interrogés estiment être **globalement satisfaits** par rapport aux autres statuts juridiques, et 88% repasseraient par ce statut si c'était à refaire.

« Cette étude nous confirme que le régime correspond à ce qui avait été imaginé il y a trois ans lorsqu'il avait été mis en place : une activité tremplin pour les uns, une activité complémentaire pour les autres, un retour à l'activité pour les troisièmes » commente Monique Sentey, porte-parole de l'Union des Auto-Entrepreneurs.

## LES AUTO-ENTREPRENEURS : ENTREPRENEURS AUTONOMES ET PEU DEMANDEURS DE FINANCEMENTS

### Peu de demandes d'accompagnement ou de formation

- Plus de 80% des auto-entrepreneurs ont déjà démarché des clients ou prospects et vendu des produits ou facturé des services ; un taux en légère hausse. Cependant, moins de 50% d'entre eux ont établi un plan financier ou contacté un comptable, banquier, avocat
- **40% des auto-entrepreneurs ne souhaitent pas d'accompagnement** particulier ou ne savent pas l'identifier. Pour ¼ d'entre eux, **les dimensions commerciales** (dont le marketing et la communication) et **comptables** (dont la gestion, la fiscalité) pourraient néanmoins faire l'objet d'une aide.

### Un faible besoin de financement et de main d'œuvre

- Seuls 9% des auto-entrepreneurs ont fait une **demande de crédits auprès de banques**, et 1/3 d'entre eux ont essuyé un refus.
- De même, plus de 80% des auto-entrepreneurs **ne souhaitent pas embaucher de salariés**. Un choix qu'ils expliquent notamment par une absence de besoin (67%) ; les **raisons financières** (« pas les moyens », « trop de charges », ...) n'étant que très peu évoquées (15%).

## LES AUTO-ENTREPRENEURS ET ENTREPRENEURS : DEUX PERCEPTIONS DIFFERENTES DU REGIME

Le regard porté sur le régime de l'auto-entrepreneuriat, plus de 2 ans après sa création, est très distinct entre les auto-entrepreneurs et les créateurs ayant opté pour un autre statut.

- Ainsi, si 84% des auto-entrepreneurs déclarent que les 900 000 entreprises créées sous le régime de l'auto-entreprise sont le **signe d'une belle réussite** ; un créateur sur 2 porte un jugement similaire.
- La moitié des créateurs d'entreprises autres qu'auto-entrepreneurs n'ont pas choisi de créer sous ce régime : « à cause des **seuils plafond de chiffre d'affaires** » qu'ils jugent **trop bas**.
- Pour 8 auto-entrepreneurs sur 10 le régime a **généré des vocations** et pour 62 % il **favorise la diminution du travail illégal** contre respectivement 69% et 48 % des autres entrepreneurs.

« Les réponses apportées par les auto-entrepreneurs interrogés montrent que la simplicité du régime et la diminution du travail illégal sont deux éléments liés au régime. Nous devons donc les aider à faire évoluer leur activité et nous préparons avec les Experts comptables et les CCI ces outils d'accompagnement à la croissance pour ceux qui le souhaitent » ajoute Monique Sentey.

### **Méthodologie de l'Observatoire de l'Auto-Entrepreneur**

« L'Observatoire de l'Auto-Entrepreneur » a été réalisé par l'institut OpinionWay auprès d'un échantillon de **1.184 créateurs d'auto-entreprise**, représentatif des auto-entreprises créées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement sur les données INSEE en terme de secteurs d'activité et de régions auprès de l'ensemble des entreprises de la catégorie juridique « entreprises individuelles ». Les interviews ont été réalisées du **24 octobre au 8 novembre 2011**.

**Le regard croisé** auprès des autres créateurs a été réalisé auprès d'un échantillon de **1005 personnes** représentatif de la population des **créateurs d'entreprises** créées de juillet 2006 à décembre 2010, dont 663 créateurs en entreprise individuelle ou société et 335 auto-entrepreneurs interrogés sur système CAWI. La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement sur les données INSEE en terme de **statut, année de création, secteurs d'activité**, et de **régions** auprès de l'ensemble des entreprises de la catégorie juridique « entreprises individuelles ». Les interviews ont été réalisées en **mai 2011**.

**Toute publication totale ou partielle des résultats de l'Observatoire de l'Auto-Entrepreneur doit impérativement rappeler la méthodologie et utiliser la mention complète suivante : « Observatoire de l'Auto-Entrepreneur réalisé par OpinionWay pour l'Union des Auto-Entrepreneurs et la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires ».**

### **A propos de l'Union des Auto-Entrepreneurs (UAE) :**

Seule organisation reconnue par le Gouvernement, l'Union des Auto-Entrepreneurs a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner ces derniers tout au long de leur projet, de l'installation au développement. Via son site internet [www.union-autoentrepreneurs.com](http://www.union-autoentrepreneurs.com), l'UAE met gratuitement à la disposition de tous les Auto-Entrepreneurs une série d'informations et de services proposés par plusieurs partenaires (ACFCI, APCE, AVIVA, CIC).

### **A propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires:**

L'objectif de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires est de favoriser l'épanouissement de l'Homme au cœur de la Cité.

Reconnue d'Utilité Publique en 2006, la Fondation est une institution créée par le Groupement des Mousquetaires. Elle soutient des projets qui favorisent l'esprit d'entreprendre, le civisme et l'humanisme. En cela, elle contribue à valoriser l'image du Groupement.

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires agit sur 3 axes.

- L'insertion sur le plan économique et social par la promotion et l'accompagnement de projets d'entreprises individuelles (Adie, UAE)
- La protection de la santé en favorisant la recherche sous toutes ses formes (Institut Pasteur, Association Laurette Fugain, Arsep)
- La formation des jeunes : SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), Ecole AgroParisTech.

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires s'est associée à l'UAE, afin de permettre la promotion du régime de l'Auto-Entrepreneur par le soutien apporté à la réalisation de l'Observatoire de l'Auto-Entrepreneur.

L'auto-entrepreneuriat marque un vrai changement sociétal par la création d'activités. Grâce à la simplicité des formalités, ce statut encourage la concrétisation de projets personnels qui peuvent déboucher sur la réalisation d'une plus grande entreprise.

**Site :** [www.fondationleroch-lesmousquetaires.org](http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org)

### **Contact Presse UAE**

*WELLCOM*

*Amélie LEBRETON*

*Tel : 01 46 34 60 60 – [alb@wellcom.fr](mailto:alb@wellcom.fr)*

### **Les partenaires de l'Union des Auto-Entrepreneurs :**

